



SILVA

ENVIRONNEMENT

EXPERTISE CHIROPTERES SUR UN IMMEUBLE SITUE
RUE DU VIEIL ARMAND A WITTENHEIM (68)

Compte rendu d'expertise, Février 2022



LE CHAMP DE LA CURE

58230 SAINT AGNAN

TEL : 06 75 47 29 17

MAIL : SILVA.ENVIRONNEMENT@GMAIL.COM

WEB : SILVA-ENVIRONNEMENT.COM

SOMMAIRE

I. MATÉRIEL ET MÉTHODE	1
II. RÉSULTATS	2
III. CONCLUSION.....	4

I. MATÉRIEL ET MÉTHODE

Le bâtiment expertisé est un immeuble désaffecté situé au 15 rue du vieil Armand à Wittenheim (90) (Figure 1). Cet immeuble est composé de 4 blocs identiques érigés sur 7 étages.

Figure 1 : Localisation du bâtiment expertisé le 21/02/22



Le bâtiment a été expertisé le 21/02/22 à la recherche de chiroptères et/ou d'indices de présence (Figure 2). Les recherches ont été effectuées en journée à l'aide d'une lampe torche, de jumelles et d'une caméra endoscopique.

Figure 2 : Façades nord et sud du bâtiment soumis à expertise le 21/02/22



II. RÉSULTATS

Tout l'intérieur de l'immeuble a été expertisé à l'exception d'un bloc qui était en cours de désamiantage. Les quatre blocs étant identiques, nous pouvons supposer que les observations faites dans les trois blocs peuvent être étendues au quatrième qui n'a pas pu être visité.

L'intérieur de l'immeuble est jugé peu favorable pour les chiroptères. Les pièces sont très lumineuses (Figure 3) ventilées et aucun microgîte n'a été identifié (aucune fissure, aucun trou). De nombreux Pigeons biset sont présents dans les étages supérieurs (Figure 4).

Aucune chauve-souris n'a été observée lors de l'expertise menée le 21/02/22. De la même manière, aucun indice de présence (guano, traces) n'a été observé au sein de l'immeuble.

Figure 3 : Pièces intérieures de l'immeuble



Figure 4 : Présence de Pigeons biset aux étages supérieurs



Les caves et les garages ont également été inspectés le 21/02/22. Cette partie de l'immeuble est jugée peu favorable pour les chiroptères car lumineuse et très ventilée (Figure 5).

Aucune chauve-souris n'a été observée lors de l'expertise menée le 21/02/22. De la même manière, aucun indice de présence (guano, traces) n'a été observé au niveau de cette partie de l'immeuble.

Figure 5 : Caves et garages de l'immeuble



En façade, les joints de dilatation, l'acrotère, les caissons de volet et les dessous de fenêtres (Figure 6) ont été inspectés à l'aide d'une caméra endoscopique. L'accès à ces différents éléments a été réalisé à l'aide d'une nacelle élévatrice (Figure 7).

Aucune chauve-souris n'a été observée lors de l'expertise menée le 21/02/22. De la même manière, aucun indice de présence (guano, traces) n'a été observé en façade de l'immeuble.

Figure 6 : Éléments inspectés en façade de l'immeuble



Figure 6 : Accès en nacelle et expertise à l'aide d'une caméra endoscopique



III. CONCLUSION

Aucune chauve-souris n'a été observée dans l'immeuble expertisé le 21/02/22. De la même manière, aucun indice de présence de chiroptères n'a été observé.

L'intérieur du bâtiment ainsi que les caves et garages sont jugés peu favorables pour les chauves-souris étant donné la forte luminosité et l'importante ventilation qui est présente.

En vue de la démolition du bâtiment prévue mi-juin 2022 et conjointement avec les mesures prises pour les Hirondelles de fenêtre, il est recommandé de mettre en place un filet sur les façades nord et sud du bâtiment.

Ce filet à maillage très fin (type filet de protection d'échafaudage) devra être tendu sur l'ensemble des façades en veillant à laisser un espace d'environ 10cm en bas de l'immeuble.

Ce système permettrait aux éventuelles chauves-souris présentes qui n'auraient pas pu être observées lors de l'expertise de sortir au printemps mais éviterait que d'autres chauves-souris ne rentrent dans le bâtiment en période de mise-bas et d'élevage des jeunes (fin mai/début juin).

Il est recommandé de mettre en place ce dispositif le plus rapidement possible afin d'éviter la présence de chauves-souris au moment de la démolition.